

VAN MARCKE
COLLEGE



Welkom
Bienvenue



CATALOGUE DE FORMATION 2026

Que vous soyez en quête de perfectionnement ou désireux d'apprendre les dernières techniques du secteur, nos programmes sont conçus pour répondre à vos besoins ! Plongez dans un apprentissage pratique et théorique pour développer vos compétences techniques.

SOMMAIRE

01	LE VAN MARCKE COLLEGE
05	Nos formations techniques
12	Nos parcours de formation
13	Financements
15	Contact





LE VAN MARCKE COLLEGE

Toujours à la page sur un marché en constante évolution grâce à des formations pratiques.

POURQUOI SE FORMER ?



Pompes à chaleur en habitat individuel (MOD_PAC)

POUR VOUS QUALIFIER



POUR BOOSTER VOS VENTES



PRISE EN CHARGE DE VOTRE FORMATION

Les formations dispensées par notre organisme peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge totale ou partielle auprès de votre OPCO (Opérateur de Compétences).

93%

De taux de
satisfaction
en 2025



LA QUALITÉ AU CŒUR DE NOS ENGAGEMENTS

Notre organisme de formation est engagé dans une démarche d'amélioration continue.

CET ENGAGEMENT VISE À :

- Garantir les meilleures formations par une offre adaptée, des moyens techniques et des matériels de qualité, des situations de formation favorisant la pratique et la mesure des acquis de la formation,
- Assurer un service de proximité avec une qualité de conseil et d'orientation, de la disponibilité et de la réactivité, un accueil personnalisé et la mesure de satisfaction de nos clients,
- Garantir expertise et pédagogie par le développement en continu et le partage de nos compétences et expériences, un cadre d'animation exemplaire, une qualité d'apprentissage, une écoute et valorisation de l'expertise de nos stagiaires, un suivi personnalisé.

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des
catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

La certification qualité QUALIOPI a été
délivrée au titre de la catégorie d'actions
suivantes : actions de formation.

QualiPac 

FORMATION 2026

Pompes à chaleur en habitat individuel (MOD_PAC)

Nous sommes agréés QUALIT'ENR 2026 sur
le référentiel QualiPac pour la qualification
sur la pompe à chaleur.



Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation. Notre référente handicap elise.cheuva@vanmarcke.fr est à votre écoute.



Parce que l'amélioration continue
fait partie de notre ADN, vos
remarques nous sont précieuses :
formation@vanmarcke.fr

VOTRE BÉNÉFICE :

Développer vos compétences sur la PAC et préparez-vous à la certification QUALIPAC RGE



Public concerné :

Les chefs d'entreprises, techniciens ou artisans et toute personne souhaitant s'initier à l'installation de pompes à chaleur, en vue de préparer la formation RGE.



Pré-requis :

Pas de prérequis spécifique. Une expérience dans le domaine de la climatisation et du froid serait un atout. Il est également bon de réussir le questionnaire de positionnement.



Durée :

1 jour, soit 7 heures



Nombre de participants :

12 maximum par session



Tarif par stagiaire :

350€ HT, soit 420€ TTC.



Moyens d'encadrement :

Formateurs aux compétences techniques spécifiques et aptitudes pédagogiques.



Modalités d'évaluation :

QCM en fin de formation pour valider les acquis.



Modalités et délais d'accès :

Inscription via votre commercial ou à l'adresse **formation@vanmarcke.fr** sous 3 à 12 semaines en fonction des places disponibles.



Contact administratif :

formation@vanmarcke.fr



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- différencier les systèmes de pompes à chaleur
- appliquer les principes de base de la thermodynamique
- réaliser des calculs de dimensionnement d'une pompe à chaleur



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

JOUR 1

- Les principes de base de la thermodynamique et leurs applications directes.
- Savoir différencier les systèmes de PAC existants et comprendre les avantages et inconvénients.
- Maîtriser les formules spécifiques et savoir faire un calcul de déperdition simplifié.
- Savoir dimensionner une pompe à chaleur (air/eau ; air/air)

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation exclusivement en présentiel.

Exercices pratiques :

- Réalisation d'exercices de dimensionnement et de calcul de déperdition

Apports théoriques :

- Apports techniques d'un formateur qualifié, s'appuyant sur un Powerpoint et des supports papier en couleurs.

VOTRE BÉNÉFICE :

Obtenez une qualification RGE PAC et valorisez votre expertise auprès de vos clients.



Public concerné :

Artisans, installateurs, plombiers chauffagistes, électriciens ou chaque entreprise qui veut être qualifiée RGE, dans le domaine de la pompe à chaleur.



Pré-requis :

Afin de suivre la formation, il est bon de réussir le questionnaire de positionnement et d'avoir des connaissances sur les circuits hydrauliques et frigorifiques.



Durée :

5 jours (examen inclus), soit 35 heures



Nombre de participants :
12 maximum par session



Tarif par stagiaire :

1 700€ HT, soit 2 040€ TTC.



Moyens d'encadrement :

Formateur aux compétences techniques spécifiques et aptitudes pédagogiques.



Modalités d'évaluation :

- QCM de validation des connaissances acquises : note minimum de 24/30 exigée
- Evaluation pratique à partir des travaux pratiques sur plateforme technique



Modalités et délais d'accès :

Inscription via votre commercial ou à l'adresse **formation@vanmarcke.fr** sous 4 à 12 semaines en fonction des places disponibles.



Contact administratif :

formation@vanmarcke.fr



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- conseiller leurs clients sur les contextes techniques, financiers et environnementaux de la PAC
- concevoir et dimensionner une installation
- organiser les points clés de la mise en œuvre et de la mise en service de la PAC



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



PROGRAMME

JOUR 1

- Contexte réglementaire : RT/RE, signes RGE, NFPAC, Eurovent...
- Contexte environnemental : bilan carbone, énergie grise...
- Contexte actuel du marché de la PAC en France : neuf et rénovation
- Types d'installation de PAC (air/air, air/eau, eau/eau...) : avantages et contraintes
- Incitations financières : ma Prime Rénov', TVA réduite, ECO-PTZ, CEE...
- Dossier administratif à remettre au client : devis, PV de réception...
- Fonctionnement d'une PAC : principes, composants, SCOP, puissance électrique...

JOUR 2

- Dimensionnement d'une PAC : besoin en chauffage et ECS, déperditions
- Analyse d'une installation existante : consommations, émetteurs, remplacement ou relève de chaudière
- Dimensionnement des éléments d'un circuit : pertes de charges, circulateur, débit, volume tampon, composants hydrauliques
- Configurations hydrauliques courantes : avantages/inconvénients, choix du schéma le plus adapté

JOUR 3

- Points clés communs à tous les types de PAC : monobloc, split, modules intérieur et extérieur, électricité...
- Points clés des systèmes hydraulique et frigorifique : mise en œuvre...

Points clés d'un système aéraulique :

- diffusion de l'air, pose des conduits, raccords, isolation, implantation des bouches de soufflage
- Points clés des systèmes géothermiques : dimensionnement capteurs et sondes, forages, principes de mise en œuvre
- Travaux pratiques sur PAC eau/eau : réglage de débit, calcul de COP après mesures, équilibrage d'un réseau, paramètres de bon fonctionnement d'une installation frigorifique

JOUR 4

- Travaux pratiques sur PAC air/eau : schéma hydraulique, contrôle et réglage des débits, mesure de performance, équilibrage, mesure acoustique sur l'unité extérieure
- Points clés d'une maintenance préventive
- Différents types de pannes sur une PAC : comment les repérer et y remédier

JOUR 5

- Problèmes de sécurité dans les systèmes de PAC
- Individuellement, travaux pratiques sur une PAC air/eau ou eau/eau : identification des composants frigo, HP/BP, risque de gelure, calcul du COP, schéma de principe
- Vérification des acquis par QCM
- Vérification des acquis par la pratique sur plateau technique

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation exclusivement en présentiel.

Exercices pratiques :

- Réalisation de schémas d'installation et calculs de COP
- Mesure des pressions, températures, énergies, débits d'eau et d'air
- Réglage et équilibrage des débits
- Vérification des paramètres : surchauffe, sousrefroidissement

Apports théoriques :

- Apports techniques d'un formateur qualifié, s'appuyant sur un Powerpoint et des supports papier en couleurs.

VOTRE BÉNÉFICE :

Réaliser l'entretien des PACs plus courantes, simple et double service, installées dans les bâtiments résidentiels conformément à l'arrêté du 24 juillet 2020 relatif à l'entretien des systèmes thermodynamiques dont la puissance nominale est comprise entre 4 kW et 70 kW.

Public concerné :

Artisan, personnel de chantier, compagnon, chef d'entreprise et professionnels du bâtiment.

Pré-requis :

Pas de prérequis

Durée :

2,5 jours (examen inclus), soit 17h30 heures :
• 3h30 à distance + 14h00 en présentiel.

Nombre de participants :

12 maximum par session

Tarif par stagiaire :

850€ HT, soit 1 020€ TTC.

Moyens d'encadrement :

Formateur aux compétences techniques spécifiques et aptitudes pédagogiques.

Modalités d'évaluation :

Evaluation pratique en cours de formation, à partir des travaux pratiques sur plateforme technique

Modalités et délais d'accès :

Inscription via votre commercial ou à l'adresse **formation@vanmarcke.fr** sous 4 à 12 semaines en fonction des places disponibles.

Contact administratif :

formation@vanmarcke.fr



OBJECTIFS

- Savoir assurer l'entretien des systèmes thermodynamiques, conformément à l'arrêté du 24 juillet 2020 modifié.
- Connaître le fonctionnement des PAC et des fondamentaux qui y sont liés
- Savoir réaliser un diagnostic avant l'entretien d'un système de PAC
- Réaliser les actions d'entretien des PAC
- Sensibiliser le client sur l'optimisation de l'utilisation de sa PAC
- Savoir remplir une attestation d'entretien de PAC en fin d'intervention
- Savoir proposer un contrat d'entretien de PAC pertinent à son client.



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



PROGRAMME

JOUR 1 (à distance)

- Connaissance du fonctionnement de la PAC & des fondamentaux :
- hydraulique, aéraulique, régulation, électricité

JOUR 2 et JOUR 3

- En présentiel avec formateur et pratique sur plateforme pédagogique
- Diagnostic de l'installation
 - Importance du diagnostic en amont de l'entretien et exemple de fiche de diagnostic
 - Méthodes de vérification des points à contrôler (électriques, frigorifiques, hydrauliques, régulation,...)
- Opérations d'entretien
 - Présentation des 21 opérations d'entretien
 - Ateliers sur plateforme pédagogique :
- Conseil client
 - Sensibiliser le client sur l'optimisation de sa PAC
- Attestation d'entretien
 - Intérêt d'une attestation d'entretien
 - Contenu de l'attestation d'entretien
- Contrat d'entretien
 - Intérêt et proposition d'un contrat d'entretien

Méthodes et moyens pédagogiques

Exercices pratiques :

Ateliers sur plateforme pédagogique :

- Vérifier que la pompe à chaleur a un fonctionnement normal
- Vérifier que les raccordements électriques sont fonctionnels
- Nettoyer les blocs de la pompe à chaleur
- S'assurer que les organes du circuit hydraulique permettent à la pompe à chaleur d'être performante
- Permettre une circulation de l'air favorable au bon fonctionnement de la pompe à chaleur
- Régler les équipements de régulation afin d'optimiser l'apport d'énergie de la pompe à chaleur

Apports théoriques :

- Apports techniques d'un formateur qualifié, s'appuyant sur un Powerpoint.

VOTRE BÉNÉFICE :

Développer vos connaissances sur la thermodynamique en vue de passer votre habilitation à la manipulation des fluides frigorigènes !



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires auront des connaissances :

- sur les bases de la thermodynamique
- sur les fluides frigorigènes



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



Public concerné :

Installateurs souhaitant se préparer à la formation "Habilitation à la manipulation des fluides frigorigènes – Catégorie I" ou toute personne souhaitant développer des connaissances sur les fluides frigorigènes.



Pré-requis :

Il est recommandé d'avoir une base en génie climatique.



Durée :

1 jour, soit 7 heures



Nombre de participants :

12 maximum par session



Tarif par stagiaire :

400€ HT, soit 480€ TTC.



Moyens d'encadrement :

Formateur aux compétences techniques spécifiques et aptitudes pédagogiques.



Modalités d'évaluation :

QCM en fin de formation pour valider les acquis.



Modalités et délais d'accès :

Inscription via votre commercial ou à l'adresse **formation@vanmarcke.fr** sous 3 à 12 semaines en fonction des places disponibles.



Contact administratif :

formation@vanmarcke.fr

PROGRAMME

JOUR 1

- Rappel sur les unités
- Les bases de la thermodynamique
- Les fonctions des principaux composants
- Les fluides frigorigènes
- L'incident des fluides frigorigènes sur l'environnement
- Diagramme enthalpique

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation exclusivement en présentiel.

Exercices pratiques :

- Manipulation des machines simulant les changements d'états (BTC)
- Cas pratiques

Apports théoriques :

- Support de formation remis aux stagiaires en début de formation
- Projection d'un powerpoint afin d'appuyer le discours du formateur

VOTRE BÉNÉFICE :

Préparez-vous pour maximiser vos chances de réussite et passez votre habilitation à la manipulation des fluides frigorigènes.



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- reproduire les manipulations à effectuer lors des interventions chez le client
- appliquer la réglementation en vigueur encadrant l'utilisation des fluides frigorigènes
- obtenir l'attestation obligatoire pour réaliser des manipulations des fluides frigorigènes de Catégorie I.



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



Public concerné :

Techniciens devant intervenir sur les circuits frigorifiques des pompes à chaleur air/air ou air/eau et manipuler les fluides frigorigènes



Pré-requis :

Il est impératif d'avoir de bonnes connaissances et une expérience sur les mises en service de systèmes thermodynamiques.



Durée :

4.5 jours, soit 27 heures
+ 3h30 d'examen



Nombre de participants :
12 maximum par session



Tarif par stagiaire :
1 500€ HT, soit 1 800€ TTC.



Moyens d'encadrement :

Formateur aux compétences techniques spécifiques et aptitudes pédagogiques.



Modalités d'évaluation :

Examen théorique et pratique en vue de l'obtention d'une attestation d'aptitude délivrée par un organisme certificateur.



Modalités et délais d'accès :

Inscription via votre commercial ou à l'adresse **formation@vanmarcke.fr** sous 3 à 12 semaines en fonction des places disponibles.



Contact administratif :
formation@vanmarcke.fr

PROGRAMME

JOUR 1

- Unités normalisées
- Caractéristiques des systèmes thermodynamiques
- Propriétés des fluides frigorigènes et impact sur l'environnement
- Transformations thermodynamiques
- Manipulations sur pompes à chaleur air/air

JOUR 2

- Composants du cycle frigorifique
- Dispositions réglementaires pour la manipulation des fluides
- Registres de suivi et fiches d'intervention
- Rédaction de rapports sur l'état du matériel, des composants et des risques de fuites
- Manipulations sur banc froid commercial

Jour 5 :

- ÉPREUVE THÉORIQUE (1 heure sous forme de QCM)
- ÉPREUVE PRATIQUE (2h30)

JOUR 3

- Exploitation du diagramme enthalpique
- Synthèse des connaissances nécessaires à l'obtention de l'attestation d'aptitude
- QCM pour test d'évaluation en conditions d'examen

JOUR 4

- Présentation de la fiche type et des documents à remplir lors de l'examen, et des aspects réglementaires imposés par le Code de l'Environnement
 - Détail des manipulations imposées, de l'outillage utilisé, des fautes éliminatoires...
- Présentation des bancs d'essais : climatisation et froid commercial
- Manipulations types examen

L'attestation d'aptitude sera délivrée si le candidat a réussi les 2 évaluations (théorique puis pratique)

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation exclusivement en présentiel.

Exercices pratiques :

- Épreuve de pression, contrôle d'étanchéité
- Utilisation de pompes à vide, manomètres, thermomètres, multimètres
- Contrôle indirect de la charge, conditions de fonctionnement
- Utilisation du contrôleur électronique de fuites : test
- Connexion et déconnexion des manomètres avec minimum de pertes de fluide
- Récupération de fluide avec groupe de transfert, bouteilles de récupération
- Utilisation de la balance électronique
- Mise en service et arrêt d'une installation, inspection visuelle
- Manipulations sur banc d'essais de froid commercial
- Réglages organes de sécurité et vannes de régulation spécifiques au froid commercial
- Démonstration de brasage sur cuivre
- Exercices

Apports théoriques :

- Supports de formation remis aux stagiaires

VOTRE BÉNÉFICE :

Préparez vous et obtenez les connaissances pour réussir votre rôle de Professionnel de gaz.



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- de s'adapter à leur emploi de responsable Professionnel Gaz Installation
- de se préparer et de réussir le passage du test de validation des connaissances du responsable (PGI)



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



Public concerné :

Toutes les entreprises accédant à l'appellation professionnel gaz installation (PGI)



Pré-requis .

Expérience professionnelle et/ou diplôme dans le domaine sanitaire et chauffage



Durée :

2 jours, soit 14 heures



Nombre de participants :

12 maximum par session



Tarif par stagiaire :

500€ HT, soit 600€ TTC.



Moyens d'encadrement :

Formateur aux compétences techniques spécifiques et aptitude pédagogique.



Modalités d'évaluation :

QCM en fin de formation pour obtenir la certification.



Modalités et délais d'accès :

Inscription via votre commercial ou à l'adresse **formation@vanmarcke.fr** sous 3 à 12 semaines en fonction des places disponibles.



Contact administratif :

formation@vanmarcke.fr

PROGRAMME

JOUR 1

- Les textes réglementaires
- Les certificats de conformité
- Les caractéristiques des gaz combustibles
- La hiérarchie des arrêtes, DTU
- L'étanchéité de l'installation gaz
- Les organes de coupure
- Les tuyauteries fixes

JOUR 2

- L'alimentation en gaz des appareils
- Les locaux et les ventilations
- Le chauffe-eau non raccordé
- Le conduit de raccordement d'un appareil gaz
- L'évacuation des produits de combustion
- Essais de fonctionnement des appareils
- Procédure de contrôle
- Test

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation exclusivement en présentiel.

Exercices pratiques :

- Cas pratiques

Apports théoriques :

- Support de formation remis aux stagiaires en début de formation
- Projection d'un powerpoint afin d'appuyer le discours du formateur

VOTRE BÉNÉFICE :

Développer vos connaissances et montée en compétences sur la chaudière condensation.



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- de comprendre le principe de fonctionnement de la chaudière
- de réaliser l'entretien et la régulation de la chaudière condensation



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



Public concerné :

Installateurs Plombiers, Chauffagistes



Pré-requis :

Travailler dans le domaine du sanitaire, plomberie, chauffage.



Durée :

1 jour, soit 7 heures



Nombre de participants :

12 maximum par session



Tarif par stagiaire :

225€ HT, soit 270€ TTC.



Moyens d'encadrement :

Formateur aux compétences techniques spécifiques et aptitudes pédagogiques.



Modalités d'évaluation :

QCM en fin de formation pour valider les acquis.



Modalités et délais d'accès :

Inscription via votre commercial ou à l'adresse **formation@vanmarcke.fr** sous 3 à 12 semaines en fonction des places disponibles.



Contact administratif :

formation@vanmarcke.fr

PROGRAMME

JOUR 1

- Rappel théorique sur la combustion
- Rappel théorique sur la composition du gaz
- Principe de la condensation
- Présentation de la chaudière (branchement)
- Composition des organes de la chaudière
- Régulation : Réglage, pente, connectivité
- Explication de l'hybride

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation exclusivement en présentiel.

Exercices pratiques :

- Cas pratiques
- Travail sur une chaudière MCR2 Mannequin et en fonctionnement.
- TP Analyse de combustion
- Livret TD

Apports théoriques :

- Support de formation remis aux stagiaires en début de formation
- Projection d'un powerpoint afin d'appuyer le discours du formateur



NOS PARCOURS DE FORMATION

Garantissez l'obtention de votre certification en renforçant vos connaissances à travers nos parcours de formation :

PARCOURS DE FORMATION - Pompe à chaleur

Pour mieux appréhender la formation et bien préparer la certification Qualipac RGE

ENR : Préparer sa
formation
QUALIPAC

QUALIPAC : Pompe à
chaleur en habitat
individuel

OFFRE SERVICIELLE

2 050€ HT

PARCOURS DE FORMATION - Manipulation des fluides frigorigènes

Pour consolider vos connaissances avant de valider l'attestation d'aptitude catégorie I

Les bases de la
thermodynamique

Habilitation à la
manipulation des
fluides
frigorigènes

OFFRE SERVICIELLE

1 900€ HT



LA PRISE EN CHARGE DE VOTRE FORMATION

En fonction de la taille de votre entreprise et des financements mobilisables dans votre branche d'activité, vous avez la possibilité de demander une prise en charge de la formation par un organisme financeur ou un opérateur de compétences (OPCO).

LES 4 ÉTAPES À SUIVRE POUR LA PRISE EN CHARGE DE VOTRE FORMATION PAR UN OPCO :

- 1** Demande d'inscription
- 2** Validation de l'inscription
- 3** Contacter son organisme
- 4** Envoyer les documents à son organisme

Je m'inscris à la formation auprès de mon commercial, de mon agence VAN MARCKE ou par mail à formation@vanmarcke.fr, en signant une convention de formation et en versant un acompte de 500,00e HT au moins 4 semaines avant la session choisie.

En retour, le service formation me renvoie une confirmation d'inscription, et les éléments nécessaires à la demande de remboursement.

Je contacte ensuite mon organisme pour monter mon dossier de prise en charge avant le début de la formation. Je leur transmets les éléments fournis par VAN MARCKE.

À la fin de la formation, je reçois une facture à payer et une attestation de présence que j'envoie directement à mon organisme pour percevoir mon remboursement, dans le délai imposé par celui-ci.



Pour vous aider et vous conseiller
Notre service formation est là pour
vous accompagner.



Dans le cadre de vos formations suivies
chez VAN MARCKE, notre service formation
vous accompagne dans le montage de
votre dossier.



LA PRISE EN CHARGE DE VOTRE FORMATION

QUALIPAC : POMPES A CHALEUR EN HABITAT INDIVIDUEL



Pompes à chaleur en habitat
individuel (MOD_PAC)

La formation RGE "QUALIPAC : Pompes à chaleur en habitat individuel" bénéficie du programme FEEBAT. Grâce à ce programme, les adhérents FAFCEA ou CONSTRUCTYS ont droit à une prise en charge complémentaire. Pour en bénéficier, il est important de respecter les formalités suivantes :

LES 4 ÉTAPES À SUIVRE POUR LA PRISE EN CHARGE DE VOTRE FORMATION RGE – QUALIPAC :

- 1** Demande d'inscription
- 2** Validation de l'inscription
- 3** Fin de la formation
- 4** Envoyer les documents à son organisme

Je m'inscris à la formation auprès de mon commercial, de mon agence VAN MARCKE ou par mail à formation@vanmarcke.fr, en signant une convention de formation et en versant un acompte de 500,00e HT au moins 4 semaines avant la session choisie.

En retour, le service formation me renvoie une confirmation d'inscription, la fiche pédagogique et le formulaire FEEBAT à leur retourner complété impérativement avant le début de la formation.

A la fin de la formation, je reçois mon attestation de présence et ma facture à payer, de la part de VAN MARCKE.

Dans les 60 jours qui suivent la fin de la formation, j'envoie les derniers documents transmis par VAN MARCKE à mon organisme pour percevoir mon remboursement.



Pour vous aider et vous conseiller
Notre service formation est là pour
vous accompagner,
formation@vanmarcke.fr.



Dans le cadre de la certification QUALIPAC, notre service formation ouvre votre dossier de prise en charge mais il vous appartient de finaliser la demande auprès de votre organisme financeur dans les délais impartis.



LES DIFFÉRENTS ORGANISMES DE FINANCEMENT



PUBLIC CONCERNE : Salarié ou Gérant d'une entreprise ayant un bulletin de salaire.

DEPOT DU DOSSIER : 15 jours calendaires avant le début de la formation.

www.constructys.fr/financer-vos-projets-de-formation/modalites-demandes-de-prise-charge

OU



PUBLIC CONCERNE: Chef d'entreprise artisanale non-salarié, son conjoint collaborateur ou associé

DEPOT DU DOSSIER : 3 mois maximum avant et jusqu'au 1er jour de formation.

www.fafcea.com/je-depose-ma-demande/



POUR SAVOIR DE QUEL FONDS JE DEPENDS, JE CONSULTE MON ATTESTATION URSSAF DE CONTRIBUTION À LA FORMATION PROFESSIONNELLE. CE DOCUMENT EST ANNUEL ET DISPONIBLE DEPUIS MON ESPACE URSSAF.



CONTACT ADMINISTRATIF



formation@vanmarcke.fr



<https://www.vanmarckecollege.com/>



Rue du Houblon, 59700 Marcq-en-Barœul

Pour toute question relative à la formation, nous vous invitons à nous contacter via l'adresse e-mail générique : formation@vanmarcke.fr. Nous sommes à votre disposition et serons ravis de vous accompagner dans le développement de vos compétences.

